Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/2062

11.9.2026

DÉCISION (PESC) 2026/2062 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 10 septembre 2026

portant nomination du commandant de force de la mission de l'Union pour la mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUMAM Mozambique), et abrogeant la décision (PESC) 2025/1880 (EUMAM Mozambique/1/2026)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2021/1143 du Conseil du 12 juillet 2021 relative à une mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUMAM Mozambique) [1], et notamment son article 5, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu de l'article 5, paragraphe 1, de la décision (PESC) 2021/1143, le Comité politique et de sécurité (COPS) exerce le contrôle politique et la direction stratégique de la mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUMAM Mozambique), et est autorisé à prendre les décisions appropriées conformément à l'article 38 du traité, y compris des décisions concernant la nomination des commandants de force ultérieurs de la mission de l'Union.

(2) Le 4 septembre 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2025/1880 [2] nommant le contre-amiral César Manuel PIRES CORREIA commandant de force de la mission de l'Union européenne pour l'EUMAM Mozambique à partir du 10 septembre 2025.

(3) Le 16 juillet 2026, les autorités militaires portugaises ont proposé la nomination du colonel Sérgio LINO de ALMEIDA ESTRELA pour succéder au contre-amiral César Manuel PIRES CORREIA en tant que commandant de force de la mission de l'Union européenne pour l'EUMAM Mozambique (ci-après dénommée «proposition de nomination»). Les autorités militaires portugaises ont fait savoir que le colonel Sérgio LINO de ALMEIDA ESTRELA serait promu général de brigade avant sa nomination en tant que commandant de force de la mission de l'Union européenne.

(4) Le 27 juillet 2026, le commandant de la mission de l'UE pour l'EUMAM Mozambique a soutenu la proposition de nomination.

(5) Le 29 juillet 2026, le Comité militaire de l'Union européenne a recommandé que le colonel Sérgio LINO de ALMEIDA ESTRELA soit nommé commandant de force de la mission de l'Union européenne pour l'EUMAM Mozambique à partir du 14 septembre 2026.

(6) Il convient de prendre une décision portant nomination du colonel Sérgio LINO de ALMEIDA ESTRELA en tant que commandant de force de la mission de l'Union pour l'EUMAM Mozambique.

(7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2025/1880,

[1] JO L 247 du 13.7.2021, p. 93, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2021/1143/oj.

[2] Décision (PESC) 2025/1880 du Comité politique et de sécurité du 4 septembre 2025 portant nomination du commandant de force de la mission de l'Union pour la mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUMAM Mozambique), et abrogeant la décision (PESC) 2024/2181 (EUMAM Mozambique/1/2025) (JO L, 2025/1880, 15.9.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2025/1880/oj).

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le brigadier général Sérgio LINO de ALMEIDA ESTRELA est nommé commandant de force de la mission de l'Union européenne pour la mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUMAM Mozambique) à partir du 14 septembre 2026.

Article 2

La décision (PESC) 2025/1880 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 14 septembre 2026.

Fait à Bruxelles, le 10 septembre 2026.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

L. MANDEL VENSILD